



Rapport d'activité **2018**

1 Actions économiques

1.1 Tourisme

- **Univers des îles** - Fin de ce programme débuté en 2015 suite à Appel à Manifestation d'Intérêt régional
 - Volet « Renforcement stratégique » :
 - Echanges avec partenaires sur bilan programme et organisation d'une rencontre annuelle mi-décembre sur bilan de la démarche Univers des îles et identification des enjeux futurs du tourisme dans les îles. En 2018, les contacts avec les destinations touristiques dont dépendent des îles ont pu progresser pour la simple raison que les modifications institutionnelles liées aux répartitions des responsabilités entre Région, départements, EPCI, communes, se sont stabilisées.
 - Mise à jour de la plaquette « l'Essentiel » téléchargeable sur le site internet.
 - Volet « Poursuite du plan d'actions » :
 - Rédaction – diffusion du Journal des îles du Ponant n°2 tiré à 170 000 exemplaires et diffusé par les Offices de tourisme, les mairies, les compagnies maritimes et aériennes ; les adhérents de la marque Savoir Faire des îles du Ponant et quelques événements : salon nautique par exemple.
 - Premières préparations du contenu éditorial du Journal des îles n°3 à sortir au printemps 2019.
 - Développement du projet « Passeport des îles » : livret présentant les 15 îles du Ponant, renforçant ainsi le réseau et sa lisibilité.
 - Objectifs :
 - . Inviter les visiteurs d'une île à venir visiter les autres
 - . Sensibiliser les visiteurs sur l'aspect environnemental des milieux insulaires
 - . Sensibiliser les visiteurs sur les sociétés permanentes des îles
 - . Renforcer la tendance « collectionneur d'îles »
 - . Augmenter la visibilité de chaque île sur le littoral français
 - Une première série de passeports pourra être éditée et distribuée dès 2019.
- **Démarche « sites d'exception » : Belle-Île en 2018**

Cette démarche a réuni pour Belle île : La Région Bretagne, le Comité Régional du Tourisme, Morbihan tourisme (CDT56), le pays d'Auray et la destination touristique Bretagne sud Golfe du Morbihan, la CCBI, l'office de tourisme de Belle-Île et l'AIP. La démarche visant à aider et à développer un projet touristique débouche sur des propositions de type groupe d'experts qui, dans le cas présent, apportent au territoire une réflexion qui peut alimenter le territoire dans son projet touristique. Ceci permet aussi à la Région Bretagne d'avoir une perception des enjeux du tourisme du site et d'y attribuer des moyens spécifiques au territoire : un budget de 10 500 € de prestation d'étude/expertise complémentaire et une dotation d'investissement (la Région évoque la contribution à un projet pouvant aller jusqu'à 150 000 €).

L'exercice a pu se mettre en place durant la première partie de l'été 2018 avec de nombreux échanges avec la CCBI, l'OT de Belle île, la Région Bretagne, le Comité Départemental du Tourisme, la destination touristique. Il a abouti à des propositions de stratégie territoriale à l'échelle de Belle – île. Ensuite, ce seront aux acteurs du territoire de capter les moyens proposés par la Région en expertise et investissement.

- **Nouveau site internet**

Il a été mis en ligne le 1^{er} août 2018

Sur la période août/septembre 2017 et août/septembre 2018, les chiffres montrent **une augmentation de 40% d'utilisateurs** : 13 492 en 2017 contre 18 900 en 2018.

La consultation du site depuis les smartphones a progressé, puisque parmi tous nos visiteurs : 47% le font depuis un mobile et c'est devenu le 1^{er} support de consultation. Les statistiques montrent que les pages les plus visitées du site internet AIP sont les pages « îles » (presque 65% des consultations). Ce qui prouve que la fonction de « portail d'information vers les îles » est bien la fonction première du site de l'AIP.

1.2 Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2018

- Accompagnement du choix des thématiques, recherche des intervenants, participation aux débats des trois ateliers :
 - La présentation des îles invitées : les îles de la Madeleine
 - La santé dans les îles, un fragile équilibre
 - Vers une culture vivante à l'année sur les îles du Ponant
- Participation au village du festival, stand AIP axé cette année sur les actions transition énergétique et stand marque « Savoir faire des îles du Ponant » tenu par les adhérents à la marque (20 adhérents présents).
- Accompagnement du partenaire SOLIMUT avec accueil de la délégation des îles de la Madeleine

1.3 Accompagnement de la marque « Savoir Faire des îles du Ponant »

- Au 31/12/18, 34 candidatures ont été reçues sur 11 îles différentes.
- 11 audits ont été réalisés par d'autres adhérents
 - Groix : Groix Haliotis, Les Fumaisons, Groix et Nature, Au Rouget de l'île, Ti Dudi Breizh ;
 - Aix : La Brasserie de l'île d'Aix, Les Ateliers de l'île d'Aix, Vins de l'île d'Aix ;
 - Sein : Christelle LE DORTZ Céramiste, Les Coquillages de l'île de Sein, Didier-Marie LE BIHAN artiste peintre.
- Un premier kit de communication a été conçu et envoyé aux adhérents : plaques pour devanture et stickers
- Un stand « Savoir-faire des îles du Ponant » était sur le village du festival des Insulaires, avec une vingtaine d'adhérents représentés.

Les activités « Marque » ont vraiment repris leur ampleur avec le retour de Charlotte Courant qui a peu ou prou correspondu avec le festival des insulaires à Groix.

1.4 Economie Sociale et Solidaire

Fin de la 1^{ère} année d'étude financée par la Fondation de France pour répondre à la thématique : Quelle contribution de l'économie sociale et solidaire au développement dans les îles du Ponant ?

L'analyse a porté sur le potentiel de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les îles du Ponant et a visé à :

1. apporter des éléments de connaissance sur l'ESS dans les îles du Ponant, notamment aux responsables des pouvoirs publics locaux ;
2. fédérer les organisations de l'ESS (OESS), favoriser l'échange d'expériences et les synergies et valoriser ainsi leur contribution au développement, à la protection et à la gestion du territoire ;



3. faire émerger des pistes d'actions concrètes et innovantes favorisant les initiatives de l'ESS.

La première année s'est déroulée en quatre phases principales :

- phase 1 : cadrage du projet et analyse quantitative
- phase 2 : enquêtes terrain (80 entretiens auprès de responsables d'OESS et d'élus sur toutes les îles, hormis Houat)
- phase 3 : retranscription intégrale et traitement des entretiens
- phase 4 : analyse, rédaction du rapport intermédiaire et cadrage de l'année 2019

Pour information synthétique, l'ESS sur les îles, c'est :

- A ce jour, plus de 500 organisations de l'ESS identifiées dont 90% d'associations, qui ont pu être approchées par le programme.
- La part de l'emploi ESS sur les îles est un peu moindre que ce qu'elle est comptabilisée à l'échelle de la Bretagne. Répartition par secteur d'activité :
 - 53% pour la culture, les loisirs et le sport,
 - 15% pour la défense des intérêts insulaires,
 - 7% pour la mémoire, l'histoire et le patrimoine et pour l'enseignement,
 - 5% pour l'action sociale et pour l'environnement,
 - 3% pour les banques et pour le tourisme,
 - 1% et moins pour la solidarité hors des îles et pour l'artisanat.

2 Actions énergie-déchets

En 2015, l'Association les îles du Ponant (AIP) a été lauréate de l'appel à projet de la Région Bretagne « Boucle énergétique locale » (BEL) pour le compte des îles non interconnectées de Sein, Molène et Ouessant et en 2016, lauréate de l'appel à projet national « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) pour le compte des îles de Bretagne.

2.1 TEPCV îles du Morbihan et Bréhat :

Programme opérationnel de décembre 2016 à décembre 2019

Les 6 îles du Morbihan et Bréhat réalisent **205 MWh** d'économie d'énergie estimée par an, (objectif TEPCV = 562 MWh/an). Le programme a permis une production locale d'énergie de **108 MWh** par an (objectif TEPCV = 60 MWh/an) et l'économie potentielle de 26 tonnes de CO₂ par an (objectif TEPCV = 61 tonnes de CO₂/an). L'objectif concernant la production EnR est d'ores et déjà atteint.

Les objectifs en termes d'économies d'énergie et de gains en CO₂ ne sont pas encore atteints mais le seront avant la fin du programme TEPCV, notamment lorsque les opérations de rénovation des bâtiments communaux seront entièrement réalisées (Houat, Locmaria, Sauzon).

2.2 TEPCV îles du Finistère :

Programme opérationnel de mai 2016 à mai 2019

Les 5 îles du Finistère ont atteint, et même largement surpassé, les objectifs de la convention TEPCV.

Au total sur les 5 îles, le programme a permis d'économiser potentiellement **2 120 MWh par an** (objectif TEPCV : 429 MWh/an), de réduire les émissions de CO₂ de **1 690 tonnes par an** (objectif TEPCV : 285 tonnes de CO₂/an) et de **produire annuellement 230 MWh** d'énergie à partir de sources locales renouvelables (objectif TEPCV : 12 MWh/an). Fin 2018, une seule action AIP non encore finalisée : sensibilisation avec la mise en place d'écrans décrivant en temps réel le mix énergétique des îles de Sein et Ouessant. A ce stade, aucune production EnR à Molène. Dès que celle-ci se développera, un tel dispositif pourra être installé.



2.3 BEL îles non interconnectées Sein, Molène et Ouessant :

Programme opérationnel de septembre 2015 à août 2018

Les 3 îles non interconnectées au réseau continental (Sein, Ouessant, Molène) ont multiplié par deux les résultats en termes d'économies potentielles d'énergie par rapport à l'objectif fixé dans la convention BEL. Les actions menées ont permis d'économiser en théorie 637 m³ de fioul et de réduire les émissions de **CO₂** : **moins 25,9 %** par rapport à 2014. La BEL a été soldée, seule l'ADEME n'a pas financé sa participation initialement prévue.

2.4 Assistance à Maîtrise d'Œuvre du SDEF pour le programme interreg ICE

Notification du marché à l'AIP en février 2018 jusqu'en août 2020

Dès la conception du projet ICE, (Intelligent Community Energy), l'AIP a été associée dans le cadre du comité de pilotage des programmes BEL et TEPCV sur les volets accompagnement des usagers à Ouessant. Le SDEF a lancé un appel d'offres à l'été 2017 sur un volet technologique mais aussi sur le volet accompagnement auprès des usagers. Cet appel d'offre permettait de sélectionner un ou plusieurs prestataires pour la conception et l'acceptabilité sociale d'un système énergétique autonome et innovant sur le territoire insulaire d'Ouessant. La finalité du programme ICE, en plus de la ré-immersion de l'hydrolienne, est de proposer un système substituant une production électrique d'origine fossile à un mix énergétique basé sur des énergies renouvelables.

- Attribution du Lot n°2 du marché à l'AIP : Enquêtes auprès de la population d'Ouessant pour établir un suivi dans le temps de l'évolution des pratiques énergétiques auprès de la population d'Ouessant, de l'acceptabilité des énergies renouvelables et des nouveaux modes de consommation associés.
- 15 mars 2018 : réunion publique à Ouessant pour annoncer les projets en cours et à venir
- Mars/Avril – Novembre-décembre : enquêtes « état des lieux » sur le terrain. Ensuite, l'AIP réalisera une enquête annuelle jusqu'à la fin du programme ICE. Ce dispositif constituera une référence depuis la mise en place de la BEL (2016) jusqu'à la fin de ICE en 2020.

2.5 Signature d'une convention de partenariat avec Morbihan Energies le 23/02/2018

Objectif : Assurer la cohérence des actions de chacune des parties dans l'objectif commun de développer des actions contribuant à la transition énergétique des territoires insulaires. Les premières actions en cours de définition fin 2018 devraient entrer en phase opérationnelle dès 2019 (Flexmobility à Belle-île, réduction des véhicules thermiques et autopartage à l'île aux Moines...).

2.6 Gestion des déchets :

- 9/02/2018 : rencontre « Gestion des déchets » à l'île aux Moines avec les élus des îles, les techniciens en charge de la gestion des déchets sur les îles, ainsi que les partenaires institutionnels (Région Bretagne, ADEME, départements, ...). Décision : réalisation d'un diagnostic sur la gestion des déchets et la recherche de solutions innovantes adaptées aux volumes et situations des îles de Bretagne, allant de la réduction à la source à la réutilisation sur place.
- Elaboration d'un cahier des charges et consultation de plusieurs bureaux d'études. Seule la Région a accompagné l'AIP pour le financement de ce diagnostic pré-opérationnel. L'ADEME n'a pas souhaité participer au motif que toutes les îles devaient d'abord adhérer à une intercommunalité, ce qui de leur point de vue réglait tous les problèmes de déchets sur les îles.
- Sélection du groupement INOVADIA – SAFI – ATECSOL
L'étude a commencé en août et se terminera à la fin de l'année.
- Restitution partielle le 21/12/2018 à Quimper pour la Breizh COP îles.
- Restitution finale le 28 février 2019 de 13h30 à 16h00 à Belle – île -Le Palais.

3 Suivi contrat de partenariat Etat – Région Bretagne- îles du Ponant

3.1 Etat des consommations de crédits et identification des projets des îles



3.2 Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour le dépôt des fiches projets/constitution des dossiers de financement Etat FNADT – territorial Région – Organisation de trois Comités Uniques de Programmation en janvier, juin et novembre 2018

3.3 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales aux projets des îles

- Aiguillage des maîtres d'ouvrage vers services de la région, ex : Investisseurs hôteliers à Ouessant (secteur tourisme), exploitants agricole Belle île (secteur agricole). Suivi des appels à projets...

3.4 Ingénierie prospective 2018

- Etude sur la définition et la mise en place d'un plan déchets répondant aux problématiques des îles afin d'améliorer l'efficience de la gestion des déchets, depuis la réduction à la source, la collecte et le tri jusqu'au développement de filières de réutilisation locales.
- Préparation Ingénierie prospective 2019 : l'agriculture sur les îles bretonnes : situation, enjeux et perspectives ; Observatoire des dotations d'Etat des communes insulaires...

4 Autres partenariats/actions

4.1 Conservatoire du Littoral

- Suivi participation Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat (convention cadre)
- bilan des investissements 2018. Bilan d'exécution de la convention Cdl – AIP conclue pour une durée de 3 ans à compter de 2015.

4.2 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

- L'année 2018 a été marquée par un blocage des possibilités de l'Agence de l'Eau suite à la décision gouvernementale d'affecter une part importante de la redevance eau (constitutive des crédits de fonctionnement et d'actions de l'agence) sur d'autres politiques gouvernementales : crédits biodiversité, ONCFS, budget général ...
- Ceci a généré des réactions des instances politiques de l'Agence (Comité de Bassin, Conseil d'administration) avec un refus de vote du budget (qui a entraîné un retard dans l'attribution des crédits et un blocage des paiements et de l'engagement des crédits d'investissement). Le Président du Comité de Bassin remercie l'ensemble des collectivités des îles qui ont signé la motion proposée. Cette démarche a finalement porté ses fruits puisque le Ministre Hulot a finalement restitué une partie des fonds à l'AELB.
- Concernant l'avancement des actions prévues à l'accord de programmation AIP-AELB, un nombre conséquent d'actions n'a pu être engagé. Cependant un 48 dossiers, tous maîtres d'ouvrages confondus, pour un montant subventionnable de 7,458 M€ et 3,431 M€ de subventions de l'AELB ont été réalisés.
- Un déblocage récent des crédits de l'AELB devrait permettre d'engager de nouveaux dossiers d'ici la fin de l'année, il s'agit en fait le plus souvent de dossiers déposés ayant fait l'objet de blocages suite au gel des dotations en début d'année.
- Toutes les actions de sensibilisation inter îles proposées par l'AIP au titre de l'accord de programmation ont pu être engagées et la majorité menée à bien, ex : programme 2017-2018 de sensibilisation aux économies d'eau :



- Le 20 avril, à Houat, journée de lancement de la campagne de sensibilisation aux économies d'eau sur les 13 îles du Ponant intégrées dans le périmètre d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. A cette occasion, plus de 25 références média et une notoriété très importante sur l'engagement des îles dans les économies d'eau.
- Diffusion des kits de sensibilisation (courrier infos, stickers...) et des kits hydro-économies à toutes les mairies.

4.3 Contrat local de Santé

L'année 2018 a vu les premières actions concrètes des déclinaisons locales (par île) du CLS des îles bretonnes. Par ailleurs, l'île d'Aix bénéficie de la mise en place d'un CLS par l'ARS Nouvelle Aquitaine avec une dotation financière spécifique pour cela.

- Réunions bilan-prospectives sur la majorité des îles,
- Comité de pilotage le vendredi 26 octobre à l'île de Batz avec diffusion préalable par l'AIP d'un questionnaire à l'ensemble des mairies et à la CCBI pour Belle-île.
- Réponse à un appel à manifestation d'intérêt de la Région Bretagne sur « **l'amélioration territoriale de l'offre de soins** ». Aucun retour de cet AMI.

4.4 Convention de partenariat Mutuelle SOLIMUT Centre Océan

- Information sur le rôle des mutuelles communales au CA du 27/09/18
- Permanence aux côtés des îles du Ponant au Festival des Insulaires 2018 avec organisation d'une tombola participative s'appuyant sur les adhérents de la marque « Savoir Faire des îles du Ponant »
- Soutien à la participation au festival des Insulaires d'une délégation des îles de la Madeleine.

4.5 Coopération franco-québécoise

Suite à l'accueil d'une délégation des îles de la Madeleine en 2017, déplacement en retour d'une douzaine d'élus et de représentants des îles du Ponant en septembre 2018. Au programme, de nombreux échanges avec des membres de la communauté maritime et ses partenaires sur les problématiques de l'énergie, des déchets, etc..., la participation à une conférence internationale sur la transition énergétique et les micro-réseaux organisée par Nergica et de nombreuses visites.

4.6 Réseau Européen ESIN

Suivi et participation à de nombreuses réunions d'échange et de préparation. Cette année, malheureusement, l'AIP n'a pu être représentée à l'AGM d'ESIN qui s'est tenue à Bruxelles.

5 Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions

- Suivi des partenariats et programmes avec les départements, ex. :
 - PST département du Morbihan
- Contrat d'engagement pour les îles du Finistère, intégration dans le contrat de partenariat Etat Région Bretagne, Conseil départemental du Finistère
- Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires
- Veille et contact nouvelles institutions, ex. : Agence Française Biodiversité
- Veille fiscalité et dotations Etat des communes (Sein, Molène) et Dotation communale d'insularité
- Veille et contacts PNRA PNRGM
- Organisation de deux conseils d'administration
- Organisation d'une journée « Breizh Cop des îles » le 21/12/2018 à Quimper sur les thématiques : Valorisation des ressources et économie circulaire / Biodiversité / Energie / Ressource en eau.

xxxxxxxxxx

